Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 33 (1888)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOTHÈQUE BIÈRE MILITAIRE

naturalisés depuis les dix dernières années, afin qu'elles puissent faire compléter et mettre au net les contrôles matricules des hommes en âge de servir.

Département militaire suisse : HERTENSTEIN.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Conseil fédéral a approuvé les comptes de la Confédération pour 1887. Ils soldent par un boni magnifique de 2 millions 756,976 fr. 15. Les recettes se sont élevées à 59,588,972 fr. 26 et les dépenses à 56,829,996 fr. 11.

Le Conseil fédéral proposera aux Chambres d'utiliser le produit net de l'exercice 1887 comme suit :

Dotation au fonds des Invalides 1 million 69,674 fr. 45, ce qui le portera à 5 millions. Le surplus serait inscrit à compte nouveau.

D'après le rapport du département militaire fédéral l'effectif de l'armée suisse était au 1er janvier 1888 de 500,229 hommes, se répartissant de la façon suivante :

Elite : 123,856 hommes.

Ire division	15,720 h.	Ve division	15,252 h.
IIe »	15,422 h.	VIe »	17,064 h.
IIIe »	13,635 h.	VIIe »	16,615 h.
IVe »	13,414 h.	VIIIe »	13,053 h.

plus 2,467 hommes en dehors des divisions et 389 hommes à disposition.

Ce qui donne par arme :

Etat-major	68 h.	Artillerie	13,318 h.
Justice militaire	36 h.	Génie	7,263 h.
Infanterie	88,172 h.	Troupes sanitaires	4,950 h.
Cavalerie	2,820 h.	Administration	1,404 h.

L'effectif normal serait de 103,856 hommes.

Landwehr : 80,248 hommes.

Etat-major général	9 h.	Génie	2,163 h.
Infanterie	64,026 h.	Troupes sanitaires	1,555 h.
Cavalerie	2.634 h.	Administration	292 h.
Artillerie	9,569 b.		

L'effectif normal serait de 95,480 hommes.

Landsturm : 296,125 hommes.

Officiers	2,922 h.	Troupe	287,551 h.
Sous-officiers	5,652 h.		

Sur ce chiffre 40,747 ont déjà servi.

A propos du tableau ci-dessus des forces militaires suisses en 1888, on veut bien nous communiquer l'intéressant document ci-après donnant l'état des forces suisses en 1575, relevé à la Biblio-

hèque nationale à Paris, fonds français 16025 f° 59. Correspondance d'ambassadeur Bellièvre et autres :

Nota et numero di gentte che communamente Si giudeca poter levare Tutti paëse di Suizzeri non ostante lasando Il paëse fornitto per defensione et conservatio di ditto Paëse per conto di La Militia et apresa Il numero di l'arteglaria potriano butare in Campagna a Cantone per Cantone.

Zurigho soldati N° . . .	10,000	Arteglaria pezi N° . . .	100
Berna	20,000	» » . . .	120
Lucerna	8,000	»	80
Urania, Underwaldo, Sotto et Supra, et Zocho . .	6,000	Urania	8
		Underwaldo	10
		Zocho	20
Suitto et Glarona	12,000	Suitto	14
		Glarona	6
Friborgho et Solodoro . .	16,000	Friborgho	60
		Solodoro	60
Basilea et Schafhusa . .	8,000	Basilea pezi	120
		Schafhusa	50
Appenzello	8,000	Appenzello arteglaria . .	6
St-Gallo, Thurgovio, Togkenborgho, Sarganserlandt et Ryntall . . .	30,000	St-Gallo la citta convabatte	30
		Thurgovio	6
		Sarganserlandt Ryntall .	20
Grisioni	20,000	Arteglaria	60
Walesio	10,000	»	40
Neuenborgho et Bielle . .	4,500	»	30
Milhusen, Rotwyl . . .	500	»	20
Belinzona et Riviera . . .	3,000	»	22
Bro...io et Valemagia . .	1,000	—	—
Lugano et Locarno . . .	10,000	Arteglaria N°	8
Mendrisio	500	Zornico arteglaria . . .	32
Soldati . .	167,500	Arteglaria pezi .	952

Vaud. — Dans sa séance du 5 mai courant, le Conseil d'Etat a promu M. le 1er lieutenant *Collioud,* Marc, à Coppet, au grade de *capitaine de cavalerie* (dragons).

M. le capitaine Collioud reste chef de l'escadron N° 1.

— Le Département militaire vient de punir de vingt jours d'arrêts un certain nombre de militaires qui ont lâché des coups de feu en revenant du cours de répétition de leur bataillon.

Il est à désirer que la perspective d'une telle punition ait pour résultat de faire disparaître totalement chez nos soldats la déplorable manie de tirer en rentrant du service. *(Communiqué.)*

Russie. — Le ministre de la marine russe vient de décider, dit l'*Army and Navy Gazette,* que douze torpilleurs seraient munis d'appareils à combustible liquide. Dans ce but, plusieurs officiers ont étudié les divers modèles de chaudières qui figurent à l'exposition

de pétrole à St-Pétersbourg. Le ministre les a lui-même examinés. Lorsqu'on aura terminé la canalisation approuvée par le gouvernement, et qui doit relier Batoum à Bakou, cette dernière ville sera en mesure de fournir assez de pétrole, non seulement pour approvisionner la flotte russe de la mer Noire, mais aussi les escadres de la Méditerranée qui voudraient abandonner le charbon pour le liquide en question.

L'été prochain les travaux de développement de Sébastopol seront poussés avec la plus grande vigueur. Depuis plusieurs semaines une commission est chargée de préparer un projet de déplacement du port du commerce actuel afin de le convertir en arsenal. On dit en outre que le gouvernement russe doit porter le centre des affaires à Kertch ou à Théodosie. La dépense occasionnée par le changement de l'emplacement du port de commerce est évalué à 25 millions de francs, et, comme il importe peu que l'on dépense cette somme ici ou là, on croit généralement que le commerce sera expulsé des environs et que la baie entière de Sébastopol sera convertie en un vaste arsenal militaire.

D'autre part on annonce que les troupes appartenant aux détachements d'artillerie locale de Moscou, Orenbourg, Krementchoug, Tiflis et Tavasthouss recevront le fusil de petit calibre de l'artillerie en remplacement du sabre d'artillerie dont elles sont armées actuellement.

En outre on vient d'accroître l'armée cosaque du Kouban de deux bataillons sur le pied de paix, de six bataillons sur le pied de guerre. Ces bataillons porteront les numéros 3 et 4 pour le premier tour ou période de service, 5, 6, 7 et 8 pour le deuxième tour; 9, 10, 11 et 12 pour le troisième tour.

France. — « Le ministre de la guerre a quitté Paris hier matin, dit la *République française* du 3 mai; il est parti pour Châlons, accompagné des généraux Mathieu, directeur de l'artillerie, et Mensier, directeur du génie, et du commandant de Lamothe, officier d'ordonnance. Au camp de Châlons, le ministre de la guerre a assisté à une série d'expériences sur les affûts à éclipse et sur les effets des projectiles chargés de substances explosives.

» De ces expériences, nous n'avons naturellement rien à dire; si nous y avions assisté, nous aurions le strict devoir de garder le silence; il est à peine besoin de dire qu'aucun des officiers qui accompagnaient le ministre n'a communiqué ses réflexions à la presse. Aussi les récits que ne manqueront pas de publier certains journaux, coutumiers du fait, seront-ils fantaisistes au premier chef.

» Mais il est un certain nombre de renseignements qu'il est facile de recueillir; la composition de la mélinite n'est même pas un secret, puisqu'elle a été exposée dans une brochure. Nous avons ici même, le 1er octobre 1886 et le 21 janvier 1887, donné la description la plus exacte et la plus complète des obus-torpilles, et cela, bien entendu, sans commettre la moindre indiscrétion. Nous avons dit alors qu'il serait insensé de cuirasser nos forts; un pays ne se défend pas seulement à coups de canon; pour faire vivre les soldats, il faut de l'argent. Ceux-là seraient bien coupables, et tout au moins bien imprudents, qui consacreraient des millions, et des centaines de millions, à de stériles travaux. Quand tous nos forts de la Meuse

et de la Haute-Moselle auront été protégés par une couverture en béton, aurons-nous fait un pas vers la victoire? Ces forts n'arrêteraient pas l'armée d'invasion, si nous devions éprouver des défaites nouvelles; ils couvrent des défilés, interceptent des routes, cela est vrai. Mais est-il moins vrai qu'un fort cerné est à demi réduit, et qu'un assiégeant résolu s'empare toujours d'une place, à la seule et cruelle condition d'en combler les fossés avec des cadavres?

» Nous avons la mélinite, les Russes ont la hellofitte, les Belges ont la bellitte... — nous renvoyons nos lecteurs à notre article du 1er octobre 1886. — M. de Freycinet a pu se rendre compre des effets foudroyants produits par un obus chargé de substances explosives. Le comité de défense, qui se réunira prochainement sous la présidence de M. Carnot, aura à donner son avis : nous sommes persuadés que les généraux du comité de défense se prononceront contre toute dépense inutile. Le 21 janvier 1887, nous écrivions : « Ah! si » le comité de défense se prononçait pour le blindage des forts, per- » sonne n'oserait plus élever la voix. Les membres du comité de dé- » fense, vieillis au service de leur pays, n'attendent plus rien du sort; » ils sont dans une si haute situation que nous avons le droit de faire » fond sur leur impartialité, sur leur modération comme sur leurs » capacités militaires. »

» Nous n'avons pas un mot à retrancher de cette conclusion; nous n'y ajouterons rien non plus.

» Mais ce n'est point seulement pour assister à de nouvelles expériences sur les obus-torpilles que le ministre de la guerre a fait le voyage de Paris à Châlons-sur-Marne. Le directeur de l'artillerie a fait voir à M. de Freycinet des « tourelles hydrostatiques à éclipse ». Ces tourelles sont destinées aux forts de première ligne. Nous en avons vu fonctionner, et nous nous serions bien gardé d'en parler si M. Hennebert, lieutenant-colonel du génie en retraite, n'avait décrit ces tourelles dans le dernier numéro de la *Nature;* il est donc bien clair que la construction et l'organisation de ces tourelles ne doivent pas être tenues secrètes. La nouvelle tourelle à éclipse a été construite par le colonel Souriau. Un cylindre, coiffé d'une calotte aplatie, tourne autour d'un axe vertical; ce cylindre repose sur un plongeur et sert de support à la tourelle proprement dite. Grâce au plongeur, il suffit d'un très petit effort pour obtenir un déplacement considérable de la tourelle; la tourelle apparaît juste le temps nécessaire pour que le servant mette le feu à l'un des canons de 155 millimètres qui sont contenus dans la tourelle. Comme toutes les parties que voit l'ennemi sont cuirassées à l'aide de plaques de fer forgé et que la tourelle elle-même n'émerge du sol qu'à des intervalles indéterminés et pour quelques instants seulement, l'assiégeant ne peut régler son tir.

» Il reste maintenant à protéger contre les obus-torpilles le parapet derrière lequel est situé le plongeur où disparaît la tourelle, une fois l'obus parti. Ajoutons que, d'après le système imaginé par le colonel Souriau, deux servants suffisent pour manœuvrer cet appareil colossal et très compliqué.

» Il est inutile de dire que le ministre de la guerre a pris le plus vif intérêt aux essais de tir dont il a été le témoin. »

» Un mot encore, ajoute la *République française* du 4 mai, sur la

transformation de notre armement et le blindage de nos forteresses. Au lendemain des expériences de la Malmaison, il n'y eut qu'un cri : « Protégeons nos forts à l'aide de revêtements en béton. » Nous avons, dès le premier jour, fait voir que ces conclusions offraient un réel danger ; nous n'avons pas perdu un seul instant pour protester contre le développement excessif des travaux de fortification. Nous avons plaidé la cause des troupes actives ; les ressources du budget ne sont pas inépuisables, disions-nous, tâchons d'avoir autre chose que des compagnies-squelettes ; dépensons quelques millions pour entretenir des fantassins, des artilleurs, pour organiser de nouveaux régiments de cavalerie. Soyons les adeptes fervents de la tactique offensive ; Napoléon III, qui songeait à se ménager une retraite et qui ne pouvait consentir à abandonner le camp retranché de Metz, est allé se perdre dans l'entonnoir de Sedan ; Bazaine est demeuré sous le canon de Metz. Dans les guerres futures, comme dans celle d'hier, les places fortes ne joueront plus qu'un rôle secondaire, à moins que leur présence n'exerce une influence funeste sur les résolutions des généraux en chef. Ce n'est point sous les murs de Paris, ni même sous ceux de Verdun, que nous avons la prétention de livrer bataille, mais dans les plaines de la Moselle et de la Meuse.

» Seulement il est très difficile de revenir fréquemment sur les considérations de tactique ou de stratégie ; il est aisé de décrire avec complaisance les effets foudroyants produits par les obus explosifs et les canons nouveaux. En voulez-vous un exemple? Les Allemands sont en train de renoncer à l'ordre dispersé ; ils reviennent à l'ordre en colonnes profondes ; nous ne tarderons pas à suivre cet exemple, au moins dans une certaine mesure. Personne n'en a rien dit ; mais qu'un obus de 155 démolisse une coupole, et tous les ignorants jettent les hauts cris : « Couvrons nos forts ! » tel est leur cri de ralliement.

» Soit ; examinons la chose de près. Nous avons la mélinite ; les Allemands ont autre chose. Le mieux est l'ennemi du bien ; en 1874, le canon de 95 jouissait d'une réputation fort exagérée ; en 1880, l'artillerie française ne voulait plus entendre parler d'un canon lourd ; on y revient aujourd'hui. La lutte est engagée entre le canon et le rempart comme entre le torpilleur et le vaisseau cuirassé. Ceci tuera cela. Le général Brialmont dit : « La fortification du temps présent » sera aussi celle de l'avenir, à moins que l'on ne fasse de nouveaux » et très importants progrès dans la fabrication des bombes à feu, » progrès que rien jusqu'ici ne permet de considérer comme pro- » chains ni même probables. » Ces lignes sont écrites d'hier ; que reste-t-il de cette prophétie? A Kummersdorf, en Allemagne, à Port-Lobos, en Amérique, au camp de Châlons, les obus chargés de substances explosives ont produit des effets énormes. Les terres et les maçonneries ne résistent pas ; les cuirasses métalliques sont brisées, et les éclats, rebondissant à l'intérieur, couvrent l'espace qui serait occupé par les servants. Un seul obus creuse, dans le sol, un entonnoir de 2 mètres de largeur et de 8 mètres de profondeur.

» Cela est vrai, répliquent les défenseurs obstinés de la fortification permanente, mais nous avons les tourelles à éclipse. Il n'est point d'ingénieur militaire plus convaincu ni même plus enthousiaste que l'illustre général Brialmont. Voyons comment il entend défendre un

fort. Sur chaque caponnière, le général Brialmont veut élever une coupole métallique armée de deux canons de quinze centimètres; ces canons tireront d'enfilade sur les travaux d'approche de l'assiégeant. Deux autres tourelles, situées sur le rempart, battront les fossés de la caponnière; quatre tourelles armées de mitrailleuses enfileront les glacis et six ou huit mortiers rayés seront installés dans des batteries voûtées. Il faudra neuf coupoles pour un seul fort : l'armement se composera de 8 canons de gros calibre, 2 canons de calibre moyen, 6 canons de petit calibre et 3 mitrailleuses. Et l'approvisionnement en munitions? Au bas mot 22,000 obus, 4,000 cartouches de mitrailleuse, 4,000 bombes et 1,400,000 cartouches de fusil. Où ces munitions seront-elles conservées? Dans des abris recouverts de 8, 10, 12 mètres de terre? Les obus explosifs y pénètreront tôt ou tard; le fort sautera.

» Laissons nos forts tels qu'ils sont; ils serviront de point d'appui aux armées mobiles; cela doit nous suffire. Poursuivre indéfiniment, à coups de millions, la lutte engagée entre l'obus et la cuirasse, ce serait pure folie. Le ministre de la guerre ne s'engagera pas dans cette voie périlleuse, où le Parlement refuserait de le suivre. »

Allemagne. — Ont été nommés généraux d'infanterie ou de cavalerie, la plus haute dignité dans l'armée allemande après maréchal: le lieutenant général Des Barres, président de la commission supérieure militaire d'examen; les commandants en chef des 5e, 6e, 15e, 2e et 4e corps d'armée, savoir : le baron de Meerscheid-Hüllessem, de Bœhn, de Heuduck, von der Burg et de Grolman I; l'adjudant général comte de Lehndorff; le ministre de la guerre, Bronsart de Schellendorff; le gouverneur de Strasbourg, de Verdy du Vernois; l'adjudant-général prince de Radziwill et le quartier-maître général comte de Waldersee; le gouverneur d'Ulm, de Guretzky-Cornitz; le gouverneur de Mayence, de Winterfeld I; enfin le chef de l'amirauté, général de Caprivi.

Italie. — La rentrée du corps expéditionnaire d'Abyssinie est aujourd'hui un fait à peu près accompli.

Par décret du 17 avril, le lieutenant général Asinari di San Marzano, commandant en chef des troupes d'Afrique, est relevé de ce commandement et nommé commandant de la division militaire d'Alexandrie.

Les généraux Lanza et Cagni reprennent leurs fonctions d'aides-de-camp généraux du roi.

Le général Baldissera, commandant d'une brigade en Afrique, est nommé commandant supérieur en Afrique à partir du 1er mai prochain.

Le colonel Tommaso Valles est relevé du commandement de plusieurs bataillons en Afrique et nommé chef d'état-major du 6e corps d'armée.

Le major F. Piano, attaché au commandement en chef en Afrique, est nommé chef d'état-major en Afrique.

On annonce l'arrivée à Naples des premières troupes rapatriées.

Quant au général di San Marzano, il doit, avant de rentrer en Italie, visiter Assab et Aden.

Il a, ces jours derniers, inauguré les forts permanents de Saati.

« Cet acte consacre, a dit le général en chef, la prise de possession de l'Italie sur le territoire occupé par l'armée, et qu'elle a transformé en position inexpugnable, de sorte que l'ennemi, quoique venu en grand nombre, n'a pas osé l'attaquer après avoir prétendu qu'il nous empêcherait de l'occuper ou d'y rester. »

— Les affaires d'Afrique viennent de servir de thème à de brillants débats dans la Chambre législative à Rome. Ils se sont terminés par un éclatant succès pour le ministère et surtout pour son chef, M. Crispi. Dans la séance de vendredi, M. Marselli, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, s'est prononcé contre l'évacuation de Massouah, mais il croit que l'Italie ne doit pas engager une action militaire en Afrique. Il faut adopter avec l'Abyssinie une politique d'expansion commerciale, de façon que le développement du commerce précède toute occupation militaire.

M. Finocchiaro Aprile a déposé l'ordre du jour suivant, accepté par le gouvernement : « La Chambre affirmant que l'armée et la » flotte ont bien mérité de la patrie, après avoir entendu la déclara- » tion de M. le président du conseil, a la confiance que le gouverne- » ment saura résoudre la question africaine selon la dignité et les » intérêts de la nation et passe à l'ordre du jour. »

Dans la séance de samedi, M. Crispi a pris la parole et repoussé énergiquement l'idée d'évacuer Massouah; il a réfuté l'affirmation que l'Italie est à Massouah tributaire de l'Egypte. « Nous sommes à » Massouah, dit-il, comme la France à Obock, comme l'Angleterre à » Aden. J'espère qu'une paix digne sera conclue, paix désirée par » l'Angleterre, par le négus et par nous. »

La motion demandant le rappel des troupes de Massouah est rejetée par 302 voix contre 40, et la motion de confiance est adoptée à une grande majorité.

Grande-Bretagne. — A propos d'une déclaration du duc de Cambridge à la Chambre des lords, le chef du cabinet s'est exprimé assez crûment contre le général Wolseley et ses demandes publiques d'armement. « Je proteste, a dit lord Salisbury, contre l'habitude, de la part d'un homme dans la situation de lord Wolseley, de tenir dans des banquets des discours de nature à causer des paniques, alors que, étant membre de la Chambre des pairs, son devoir est d'y faire ces déclarations. Mais que penserait-on d'un homme dans une situation inférieure à celle du général Wolseley qui écrirait sur ce ton aux journaux et que peut-on penser du général Wolseley qui agit ainsi ?

» Nous pourrions nous défendre si l'attaque se produisait ici, lorsque lord Wolseley est à son banc. »

On croit généralement que lord Wolseley donnera sa démission d'adjudant général dans l'armée, mais seulement après avoir fait d'importantes déclarations au Parlement. Lord Wolseley jouit d'une grande popularité parmi les masses, de sorte que cet incident ne pourra manquer d'affaiblir le gouvernement, d'autant plus que celui-ci ne semble pas disposé à augmenter l'efficacité militaire du pays.